



Canada

Voir au-delà du handicap
Promoting a new perspective on disability

Le Bulletin national de la Vie autonome

LA PERSPECTIVE

Hiver 2009

Volume 14 / Numéro 1

L'Assemblée générale annuelle du réseau VA Canada



Victoria, Colombie Britannique



Conseil d'administration VA Canada



Ci-dessus et ci-dessous : les
représentants à l'Assemblée
générale annuelle

En-tête des sections

Dans l'actualité	2
Projets de VA Canada	7
Pleins feux sur le réseau	8
Pleins feux sur les partenaires	16
L'un fait la force	17
Le personnel de VA Canada	20
Coup d'oeil humoristique sur la vie autonome	22
Le coin de la politique sociale et de la recherche	25
Liens, outils et ressources	25



Dans l'actualité

Un passager = un tarif (Mais les médias ont-ils présenté les faits honnêtement?)

Par Mike Martin

En novembre, la Cour suprême du Canada a rejeté la requête d'Air Canada et de WestJet de se pourvoir en appel contre la décision de l'Office des transports du Canada obligeant les compagnies aériennes à accorder gratuitement un siège supplémentaire aux personnes qui en ont besoin en raison d'une déficience. L'action en justice avait été intentée par le Conseil des Canadiens avec déficiences (CCD) en 2002 pour supprimer cet obstacle de longue date aux déplacements des personnes handicapées. Cette décision est importante pour les personnes handicapées, et vous trouverez ci-dessous des précisions sur la façon dont elle sera mise en œuvre. Toutefois, la manière dont les médias ont présenté les faits de cette affaire et dépeint les personnes handicapées soulève aussi des questions importantes. Nous vous encourageons à examiner les renseignements sur les sites Web des compagnies aériennes, mais auparavant, assurez-vous de lire cet article jusqu'à la fin. VA Canada s'apprête à lancer une nouvelle initiative pour s'attaquer aux partis pris contre les personnes handicapées dans les médias et nous sommes certains que vous voudrez y participer.

Les personnes handicapées qui avaient besoin d'un accompagnateur ou d'un

siège supplémentaire pendant un vol devaient payer le prix de deux places. Cette décision a mis les transporteurs aériens sur un pied d'égalité avec d'autres modes de transport, comme les compagnies de train, d'autobus et de traversier, qui ne demandent pas d'être payées pour un siège supplémentaire.

Les trois principales compagnies aériennes du Canada (Air Canada, WestJet et Air Canada Jazz) travaillent depuis ce temps à la mise en œuvre de la décision. Elles exigent maintenant un certificat médical attestant l'incapacité de la personne et son admissibilité à un deuxième siège gratuit. Vous trouverez ci-dessous les liens donnant accès à d'autres informations sur les nouvelles politiques et les mesures à prendre pour en profiter :

Air Canada et Air Canada Jazz
<http://www.aircanada.com/fr/travelinfo/before/specialneeds.html>

WestJet
<http://c3dsp.westjet.com/guest/travelTips.jsp?language=fr>

C'est une autre excellente décision des tribunaux en vue de supprimer un obstacle aux déplacements des personnes handicapées, mais beaucoup d'intervenants du milieu canadien des personnes handicapées ont soulevé des préoccupations tout à

fait légitimes sur le traitement généralement accordé à la question par les médias. Au lieu de se concentrer sur les droits de la personne que cette cause visait à reconnaître aux personnes handicapées, beaucoup de journalistes n'ont parlé que d'un aspect de la question : l'obésité.



Il est vrai qu'une partie de l'affaire portait sur les personnes « qui sont reconnues comme ayant une déficience fonctionnelle en raison de leur obésité », mais lorsqu'on écoutait et regardait les reportages, l'impression qui s'en dégagait, c'est que les personnes handicapées essayaient d'obtenir quelque chose de plus, et non pas simplement de s'assurer d'avoir accès aux services comme tout le monde. Certains commentateurs, et notamment quelques blogueurs mal informés, ont profité de l'occasion pour accuser toutes les personnes handicapées d'être des parasites ou des « profiteurs », ou pire encore.

Ce que cela veut dire pour nous à VA Canada et toutes les personnes qui œuvrent dans le milieu des personnes handicapées au Canada, c'est qu'il nous faut travailler encore plus fort pour promouvoir et revendiquer le traitement équitable des personnes handicapées dans ce pays, et qu'il ne faut pas compter sur les médias pour le faire à notre place. En fait, nous serons peut-être obligés de rappeler à l'ordre certains représentants des médias pour avoir contribué à accroître les obstacles

et la stigmatisation auxquels les personnes handicapées font face dans notre société. Ils ne le font peut-être pas directement, mais en insistant sur certaines parties d'une histoire de revendication légitime des droits de la personne pour en faire ressortir les points les plus provocants, ils font preuve de mauvais goût et d'un manque d'éthique journalistique.

Le mouvement de défense des personnes handicapées au Canada a permis de faire énormément de progrès, mais il reste encore beaucoup de travail à faire pour rendre la société entièrement accessible et, semble-t-il, pour obtenir un traitement équitable de la part des médias. Un moyen de s'assurer que la représentation des personnes handicapées dans les médias est compatible avec celle que préconise le mouvement canadien de défense des personnes handicapées qui consiste à surveiller les médias et à tout simplement les dénoncer. On peut le faire en utilisant la tribune libre des journaux ou en écrivant un commentaire sur Internet si un article paru dans les médias est erroné ou trompeur.

À VA Canada, nous allons mettre en œuvre un projet de surveillance des reportages des médias imprimés nationaux et nous allons communiquer avec tous ceux qui adopteront un tel comportement. Si les centres de VA du Canada entier pouvaient en faire autant avec les médias locaux, nous arriverons peut-être à renverser la vapeur et à

créer des messages plus positifs qui soutiendront nos efforts pour rendre notre société entièrement accessible. Dans les prochains numéros de La Perspective, nous allons signaler tous les cas de représentation négative dans les médias. Tenez-nous au courant de

la façon dont les médias locaux parlent des personnes handicapées. Ensemble, nous pouvons aider à changer la compréhension qu'on a des questions touchant les personnes handicapées dans la société en général.

Est-ce que le nouveau Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) du gouvernement canadien est la solution rêvée pour vous?

Par Traci Walters

Le 22 décembre 2008, le gouvernement fédéral a commencé à mettre en œuvre son nouveau programme d'épargne-invalidité pour aider les parents d'enfants handicapés et les adultes handicapés à mettre de l'argent de côté dès aujourd'hui pour aider à compenser les coûts supplémentaires d'une déficience plus tard dans la vie. Il s'agit d'un programme de placement à long terme. La première institution financière à s'engager et à appliquer le programme a été la Banque de Montréal qui a réussi à se préparer à temps pour lancer l'initiative avec le gouvernement fédéral, et nous avons appris que la Banque Royale du Canada offrira aussi le programme dans un proche avenir.

Comme le Programme canadien pour l'épargne-études du gouvernement fédéral, cette initiative offrira des subventions et des bons, établis en fonction du revenu, auxquels auront accès les épargnants qui répondent aux critères d'admissibilité.

Les personnes qui sont admissibles au crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH) ou leurs parents

peuvent ouvrir des comptes REEI. En ouvrant un compte, un bénéficiaire pourrait recevoir chaque année jusqu'à 4 500 \$ sous forme de subventions canadiennes pour l'épargne-invalidité et de bons canadiens pour l'épargne-invalidité (s'il est admissible au CIPH). Voici comment le programme fonctionne :

Bon canadien pour l'épargne-invalidité (BCEI)

Bon maximal – 1 000 \$ du gouvernement si le revenu familial net est inférieur à 21 288 \$ (beaucoup de personnes vivant seules qui reçoivent une pension d'invalidité ou qui ont un emploi faiblement rémunéré seraient admissibles)

Un bon d'une somme moins importante est offert aux individus et aux familles ayant un revenu familial net se situant entre 21 287 \$ et 37 885 \$.

Le montant annuel maximal est de 1 000 \$ qui peut être versé pendant un maximum de 20 ans, ce qui représente la somme cumulative totale de 20 000 \$ (plus les intérêts gagnés pendant cette période).

Subvention canadienne pour l'épargne-invalidité (SCEI)

Subvention annuelle maximale – 3 500 \$ si le revenu familial net est inférieur à 75 770 \$

Subvention annuelle maximale – 1 000 \$ si le revenu familial est supérieur à 75 769 \$)

Subvention cumulative maximale par bénéficiaire – 70 000 \$

Pour recevoir la Subvention canadienne pour l'épargne-invalidité, il faut déposer de l'argent dans un REEI. Le gouvernement fédéral versera 3 \$ pour chaque dollar de la première tranche de 500 \$ déposée dans le régime, puis 2 \$ pour chaque dollar de la tranche suivante de 1 000 \$ si le revenu familial est inférieur à 75 770 \$. Si le revenu est supérieur à ce montant, le gouvernement fédéral versera 1 \$ pour chaque dollar déposé jusqu'à concurrence de 1 000 \$.

Les bons et subventions peuvent continuer d'être versés dans le REEI pendant un maximum de 20 ans jusqu'à ce que le bénéficiaire atteigne l'âge de 50 ans. La limite cumulative totale des contributions à un REEI est de 200 000 \$ par bénéficiaire. Il n'y a pas de limite annuelle aux contributions. Le revenu de placement généré par les contributions s'accumulera en franchise d'impôt dans le REEI aussi longtemps qu'aucune somme n'en sera retirée. Toute personne



de moins de 60 ans peut ouvrir un REEI; toutefois, seules les personnes de moins de 50 ans ont accès aux bons et subventions du gouvernement.

Retraits – Le bénéficiaire d'un REEI peut recevoir des prestations de son régime dès qu'il est établi, par exemple, lorsqu'un membre riche de sa famille laisse de l'argent dans un REEI pour l'individu. Toutefois, les subventions et bons doivent demeurer dans le compte pendant dix ans avant que le bénéficiaire puisse y accéder.

La bonne nouvelle – l'argent qu'un bénéficiaire obtient d'un REEI peut servir à n'importe quelle fin, que ce soit pour compléter ses prestations mensuelles de soutien du revenu, acheter de l'équipement, embaucher des auxiliaires, etc.

Ce programme est un régime d'épargne à long terme pour les personnes handicapées. Il n'est pas une solution miracle qui viendra à bout de la pauvreté à laquelle de nombreux membres de notre communauté sont aux prises. Toutefois, 20 000 \$ pour des personnes qui n'ont pas d'argent à investir, qui génèrent un revenu d'intérêts avec le temps, offrent au moins une certaine sécurité financière. Les personnes qui satisfont aux critères de revenu et qui peuvent compter sur des amis ou des membres de la famille ou sur leur propre revenu pour faire une contribution annuelle de 1 500 \$ peuvent être admissibles à jusqu'à 4 500 \$ par an jusqu'à un maximum de 90 000 \$ (sous forme de bons et de subventions). Un montant de 90 000 \$

qui rapporte des intérêts sur une longue période, c'est certainement mieux que rien. Le programme ne convient peut-être pas à tout le monde, mais il peut être une bonne option pour les personnes qui veulent bénéficier d'une certaine sécurité financière future.

Pour plus d'information sur le REEI, vous pouvez communiquer avec le centre de VA de votre localité ou appeler le Centre d'appel de la Banque de Montréal au 1-800-665-7700.

seraient plus capables d'en prendre soin. S'ils avaient légué de l'argent à leurs enfants dans leur testament, les prestations de soutien du revenu et certains services de ces personnes handicapées auraient pu être immédiatement interrompus et elles auraient pu être obligées d'utiliser temporairement leurs

VA Canada croit que nous devrions à tout le moins aider les personnes que nous soutenons à comprendre les avantages et les inconvénients du programme. Beaucoup de personnes que le mouvement de la VA aide pourraient être admissibles au bon annuel de 1 000 \$ pendant 20 ans, et avec un peu d'efforts, nous pourrions les aider à ouvrir leurs propres comptes afin qu'elles aient elles aussi accès au programme.

N'oubliez pas que certaines personnes ne produisent même pas de déclaration de revenus parce qu'elles ne gagnent pas un revenu suffisant et qu'elles ne croient pas que cela changerait quoi que soit pour elles. Ces personnes auront besoin d'aide pour déterminer si elles sont admissibles au crédit d'impôt pour personnes handicapées, puis pour en faire la demande au moyen de la formule T2201 avant d'ouvrir un compte REEI.

Ce programme a été créé parce que de nombreux parents d'enfants ayant de graves déficiences voulaient trouver les moyens de s'assurer que leurs enfants ne manqueraient de rien lorsqu'ils ne

économies pour vivre en attendant que leurs mesures de soutien habituelles soient rétablies.

Ce nouveau programme permet aux familles et aux individus d'épargner ou de laisser de l'argent à une personne handicapée en versant des contributions dans un compte REEI. Au moment de la rédaction de ces lignes, presque tous les territoires et provinces avaient accepté de ne pas prendre cet argent en compte dans le calcul des prestations fondées sur le revenu et on s'attend à ce que les autres provinces adoptent aussi ce principe. Les personnes handicapées peuvent continuer de recevoir leurs prestations de soutien du revenu et leurs services de soutien tout en ayant aussi accès à de l'argent pour les aider à réduire la pauvreté extrême dans laquelle elles vivent ou acheter l'équipement ou d'autres produits ou services de soutien dont elles ont besoin en plus de ceux dont elles bénéficient déjà.

Pour plus d'information sur le REEI, vous pouvez communiquer avec le centre de VA de votre localité ou

appeler le Centre d'appel de la Banque de Montréal au 1-800-665-7700. VA Canada à l'intention de transmettre aux centres toute l'information produite par le gouvernement et les institutions

financières sur le programme d'épargne-invalidité. Assurez-vous de poser toutes les questions nécessaires avant de prendre votre décision finale.

Projets de VA Canada

De nouveaux ateliers sur une saine alimentation partout au pays

Au début de janvier, VA Canada a appris qu'il lui serait possible d'étendre le projet Alimentégration. Les 19 centres de VA qui n'avaient pas participé au projet pilote pourront ainsi offrir deux ateliers aux consommateurs à la fin de février et en mars. Ces ateliers sont axés sur l'information dans le Guide alimentaire canadien et les questions relatives à une saine alimentation et ont recours à un modèle de soutien entre pairs pour explorer les questions ayant de l'importance pour les personnes handicapées.

Chaque centre a la possibilité de concevoir les ateliers de la manière qui répond le mieux aux besoins de sa communauté. Ils peuvent donc comprendre la préparation d'un repas, le partage d'information, etc. Nous préparons actuellement des articles de promotion, dont un calendrier perpétuel et un tableau blanc magnétique, que les centres pourront distribuer. On y trouve beaucoup d'information sur une saine alimentation ainsi que de l'espace pour

écrire que les consommateurs pourront utiliser à la maison.

Le gouvernement du Canada offre aussi plusieurs ressources, dont le Guide alimentaire canadien (disponible en dix langues). Pour commander des exemplaires du Guide et d'autres ressources, allez à <http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/food-guide-aliment/index-fra.php>. Vous pouvez aussi visiter le site Web de VA Canada pour voir les ressources qui ont déjà été créées dans le cadre de ce projet. Allez à <http://www.ilcanada.ca/article/outils--ressources-436.asp>

Nous sommes très heureux de pouvoir offrir ces activités supplémentaires grâce au projet Alimentégration. Si vous avez besoin de plus de renseignements ou de soutien, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 613-563-2581, poste 13 ou à alimentegration@vac-ilc.ca.



Pleins feux sur le réseau

Burt Danovitz – Une vision sans aucune action est un rêve; un rêve sans aucune vision est un cauchemar

Par Mary Dufton

Burt Danovitz est le directeur général du centre de vie autonome d'Utica, dans l'état de New York, qui a passé sa vie professionnelle à promouvoir les politiques publiques et les lois qui éliminent la ségrégation des personnes handicapées. Il détient un doctorat en réadaptation du Michigan State University.

Les deux présentations que Burt a faites lors de l'Assemblée générale annuelle de Vie autonome Canada en octobre ont donné aux participants une mine de renseignements sur l'histoire du mouvement Vie autonome américain et des suggestions pour aider les centres de vie autonome (VA) canadiens à répondre plus efficacement aux besoins des consommateurs.

Pendant sa première présentation, Burt a parlé de l'histoire du centre de vie autonome d'Utica, de son rôle dans le mouvement américain de défense des droits des personnes handicapées et de la façon dont son centre a évolué depuis ses premiers jours.

« Je veux montrer ce qu'il est possible de faire. Une vision sans aucune action est un rêve; un rêve sans aucune vision est un cauchemar. »



Burt Danovich lors de sa présentation pendant l'AGA à Victoria

À ses débuts il y a 25 ans, Burt avait cinq travailleurs à temps partiel et un budget de 90 000 \$.

« Nous n'avions qu'une source de financement, mais on m'a engagé pour en faire une solide organisation de défense des droits des personnes handicapées. » La première chose qu'il a faite a été de présenter une législation pour veiller à ce que chaque bureau de vote de la ville soit accessible, donnant ainsi une voix aux électeurs handicapés. Ceci s'est avéré difficile parce ce qu'on s'est rendu compte qu'il faudrait rénover ou déplacer les bureaux de vote. De plus, on lui a dit qu'il n'était pas nécessaire d'adopter une telle législation « parce que nous n'avons pas d'électeurs handicapés ».

Burt s'est ensuite employé à négocier des transports accessibles avec le chef du comité des transports du sénat de l'état de New York. Au début, on ne l'a pas pris au sérieux, mais il a fini par obtenir l'appui du comité. Cette législation a été le fondement de l'Americans with Disabilities Act (loi sur les Américains handicapés). Aujourd'hui, le centre se concentre sur le lien entre la pauvreté et l'incapacité, parce que la majorité des personnes handicapées sont pauvres. Burt résume ainsi la situation actuelle des Américains handicapés :

« Aux États-Unis, plus de la moitié des enfants handicapés abandonnent leurs études, ce qui est relié aux ressources inappropriées et au manque d'adaptations. L'itinérance est un autre problème. Il y a 750 000 personnes sans abri aux États-Unis et le quart d'entre eux sont des anciens combattants. On estime que 70 % des Américains sans abri ont des déficiences. Les États-Unis ont le taux d'incarcération le plus élevé au monde. Trente pour cent des prisonniers ont une déficience auditive, de 3 à 9 % ont des déficiences intellectuelles et beaucoup ont des troubles d'apprentissage. »

Burt a aussi mis sur pied un programme d'emploi pour les mères seules handicapées afin de supprimer les obstacles qui se dressent devant elles, dont le niveau de scolarité plus bas, le risque d'être victime de violence et leur

état de santé généralement moins bon. Elles sont prises en charge par le système d'aide sociale et ne peuvent plus s'en sortir parce qu'elles dépendent de diverses mesures d'aide, comme le logement subventionné, les coupons alimentaires et les soins médicaux gratuits, juste pour survivre. Burt croit que nous devons passer des prestations d'aide aux actifs pour améliorer la qualité de vie des personnes handicapées. Il s'attaque aux besoins économiques et sociaux de ses consommateurs en créant des énoncés

des valeurs fondamentales du centre, comme « La pauvreté des consommateurs est inacceptable. » Il a établi un comité de l'éthique pour examiner le budget du centre. Il a renforcé le rôle

du centre dans la lutte contre la pauvreté en formant des partenariats et en produisant des flux de rentrées de fonds. Son centre a des partenariats avec l'Internal Revenue Service (l'équivalent de l'Agence du revenu du Canada), qui offre des crédits d'impôt sur le revenu pour les salariés à faible revenu, ce qu'il n'aurait jamais imaginé.

Burt croit que les centres de vie autonome peuvent beaucoup aider leurs communautés et qu'ils devraient faire l'inventaire de leurs compétences et déterminer les services qu'ils peuvent offrir. Par exemple, lorsque Burt a voulu offrir des services de placement aux personnes handicapées, il a mis sur pied une agence de placement temporaire qui a permis à beaucoup de

« L'important, ce n'est pas qui dirige les projets. Concentrez-vous sur les résultats. »

ses consommateurs de se trouver un emploi.

« Nous ne sommes pas un organisme de bienfaisance à la recherche de dons. Les entreprises nous appellent lorsqu'elles ont un poste à doter. »

La deuxième présentation de Burt était interactive et officieuse. Les membres du public partageaient leurs préoccupations et leurs espoirs pour leurs centres. Ils ont parlé, entre autres, de la technologie, des stratégies pour établir des partenariats avec des entreprises, des moyens de favoriser la croissance et la durabilité des centres, de l'accroissement de la formation pour les centres, des occasions d'emploi et de financement et de la façon d'aborder les obstacles comportementaux.

Le centre d'Utica a une bibliothèque qui met au point de l'équipement adapté à prêter. Burt croit que c'est aussi un bon moyen de collecter des fonds des organisations de service.

« La technologie a égalisé l'accès partout dans le monde. N'importe quelle personne qui a un téléphone cellulaire peut prendre une photo et l'envoyer partout. Aujourd'hui, les jeunes utilisent le modèle Facebook. Ce genre de réseau pourrait peut-être être adapté pour la VA. »

Burt croit qu'il existe encore des obstacles comportementaux chez les personnes handicapées elles-mêmes, qui souvent, sont enracinés dès la naissance. Pendant toute notre vie, on

nous dit ce que nous ne pouvons pas faire, et malheureusement, nous le croyons. « Si vous croyez que vous ne pouvez pas faire quelque chose, alors vous ne pourrez pas le faire », dit Burt.

Selon Burt, « les services de placement devraient être un service de base dans tous les centres de VA ». Bien que son centre ne fasse pas passer de tests d'orientation professionnelle, les employés parlent aux consommateurs et leur donnent la possibilité d'essayer différents emplois et ils essaient de leur éviter les échecs. Son personnel trouve des milieux dans lesquels les consommateurs fonctionnent à leur mieux.

Burt a aussi insisté sur le besoin de penser à ce qui se passerait si l'un ou l'autre de nos centres fermaient et de se demander si cela ferait une différence. Sommes-nous les seuls qui pourraient faire ce travail? Burt croit que compte tenu de la taille du Canada, de sa population de 30 millions et de ses 27 centres de VA, nous pourrions augmenter l'emploi et favoriser l'alphabétisation, mais nous devons travailler ensemble et ne pas nous isoler les uns des autres.

« L'important, ce n'est pas qui dirige les projets. Concentrez-vous sur les résultats. Si l'on établissait une liste territoriale des réseaux nationaux, nous pourrions accomplir beaucoup de choses. Nous pourrions peut-être même travailler avec des centres américains à des problèmes communs. »

Burt a encouragé les centres à travailler ensemble et à mettre au point des ressources leur permettant de mieux collaborer. Désignez des membres du personnel pour faire le travail dans le cadre de leurs fonctions. Incluez régulièrement les discussions sur la formation dans l'ordre du jour des réunions du Conseil d'administration, mais assurez-vous que cette formation est adaptée à la mission de votre centre. Chaque fois qu'un nouveau programme est mis au point, assurez-vous qu'il est compatible avec la philosophie de VA et votre mission. Quelles répercussions les nouvelles technologies auront-elles sur notre

mission? Les gens doivent agir conformément à la philosophie de leur organisation et cette exigence doit être précisée dans les descriptions de poste de tous les membres du personnel. Utilisez efficacement les énoncés de mission et de vision. Faites-en un document en évolution constante. Assurez-vous que le financement que vous recevez vaut la peine d'être reçu, car autrement, vous allez vous éloigner de votre mission.

Si vous avez d'autres questions, communiquez avec Burt à burt.danovitz@rcil.com

Une célébration de notre histoire : la VA à Kapuskasing

Par Patricia Simone, directrice générale

En 1978, un groupe de personnes ayant différentes déficiences a commencé à se réunir dans le sous-sol d'une église locale dans le but de s'entraider. Ses membres voulaient trouver des moyens de régler les problèmes liés à l'incapacité à Kapuskasing et de participer à diverses activités. L'organisation vendait des objets et articles d'artisanat en bois fini et offrait un service de traiteur pour subvenir à ses besoins. Elle a acheté un immeuble, se dotant ainsi d'un endroit où se réunir, et s'est donné le nom de Kap Action Centre. En 1982, le Centre s'est officiellement constitué en personne morale.

Peu après, l'organisation a vendu ses outils à bois et s'est réinstallée dans un



Dans la photo ci-dessus, on voit le président du Conseil d'administration, Bob Santerre, regarder Natalie Innes exprimer sa créativité. Quinze ans plus tard (en 1994), Natalie devenait à son tour membre du Conseil d'administration.

édifice plus central. À ce moment-là, ses membres ont réellement commencé à se concentrer sur la suppression des obstacles par la création de liens avec des individus, des organisations et la communauté afin de favoriser l'épanouissement des personnes ayant des déficiences.

En 1994, le Kap Action Centre s'est mis à étudier la possibilité de devenir un membre de l'Association canadienne des centres de vie autonome (ACCVA). La philosophie de l'ACCVA (devenue depuis Vie autonome Canada) correspondait bien à celle du centre, et en août, avec l'approbation des membres, l'organisation a changé son nom à Kapuskasing Regional Resource



Au début des années 1980, le Centre a présenté une pétition au gouvernement fédéral pour faire installer une rampe donnant accès au bureau de poste de la localité.

Centre for Independent Living. Le nouveau centre a aussi établi un partenariat avec le Réseau des centres de vie autonome de l'Ontario afin d'appliquer le Programme de financement direct des services d'auxiliaire autogérés.

En 2001, le centre a de nouveau modifié son nom pour devenir le Disability Resource Centre for Independent Living. Son nouveau nom définissait clairement son but. En 2005, le DRCIL est devenu le premier bureau administratif du Programme de financement direct des services d'auxiliaire autogérés dans le Nord, après y avoir inscrit le deuxième plus grand nombre de personnes en Ontario. En 2008, le DRCIL a célébré son 30e anniversaire dans la communauté et en 2009, il fêtera son 15e anniversaire en tant que membre de VA Canada.

Fort de plus de 500 membres, le DRCIL rayonne bien au-delà des frontières de la communauté. Le centre estime que 300 personnes ont déjà fait partie de son conseil d'administration à un moment ou à un autre et que des milliers d'autres personnes ont bénéficié de son soutien et de ses services.

Le centre a pour but de continuer de promouvoir la philosophie de Vie autonome jusqu'à ce que le monde dans lequel nous vivons reconnaisse que les plus gros problèmes auxquels les personnes handicapées font face sont les obstacles que crée la société. D'ici là, ses portes demeureront ouvertes.

Un nouveau nom pour le Centre de Ressources pour la Vie Autonome de l'Abitibi-Témiscamingue

Par Mario Harvey

Le Centre de Ressources pour la Vie Autonome de l'Abitibi-Témiscamingue va annoncer lors de son Assemblée générale annuelle (AGA), en juin 2009, son changement de nom. Son nouveau nom va être : « **Vie autonome Abitibi-Témiscamingue** ».

Ce centre, et plusieurs autres ont décidé avec l'approbation de leurs membres de suivre le format du nouveau nom de leur organisme national « Vie autonome Canada ».

Le centre prépare une fête pour le lancement officiel du nouveau nom auprès de la communauté. Lors de l'AGA, un brunch sera servi et nous dévoilerons le nouveau logo. Les journalistes seront invités pour cet événement.

Le centre Vie autonome Abitibi-Témiscamingue est actif dans sa région. Il

- a participé à l'implantation d'une résidence d'hébergement communautaire et continu d'être impliqué dans le développement de services pour la santé mentale.
- supporte également les activités de jours en déficience intellectuelle.
- a participé à l'implantation d'une table pour l'emploi et les personnes

handicapées et il continue d'appuyer les services pour l'emploi et les personnes handicapées, par sa participation à différents programmes.

- soutient un organisme qui offre de l'hébergement pour les personnes handicapées. Cet organisme offre 18 unités de logements.
- offre des services de répit dépannage aux parents qui ont des enfants en déficience intellectuelle et en déficience physique et du point de vue du réseau de la santé et des services sociaux du Québec. Ce sont des services directs à la clientèle des personnes handicapées, car elle favorise l'intégration sociale de ces personnes. Les subventions budgétaires **ne viennent pas pour les familles**, mais viennent du programme déficience intellectuelle et déficience physique.

Nous avons des partenariats avec : le Centre de santé et des services sociaux de la Vallée de l'Or, le Centre de Réadaptation La Maison (réadaptation pour la déficience physique), le Centre de Réadaptation Clair Foyer (pour la déficience intellectuelle). La commission scolaire de l'Or et des Bois. Le Club des handicapés de Val-d'Or, La Résidence d'hébergement La Chaumière, l'Équipe La Petite Rencontre, Le Camp familial

de l'Abitibi-Témiscamingue, la Ville de Val-d'Or, le Transport La Promenade.

Les activités de soutien entre pairs sont importantes et c'est pourquoi nous avons des activités régulières comme la saine alimentation des ateliers sur le budget, l'informatique et les impôts. Nous avons également des activités spéciales comme les activités au Camp Familial, les fêtes spéciales comme la Saint-Valentin, et nous aurons bientôt des activités spéciales sur l'Alimentation.

Le transport adapté est maintenant disponible dans les milieux ruraux à des heures précises, ceci, malgré, une augmentation des coûts, en 14 mois, de 67 %. Cette réalisation est due à une entente avec le transport en commun de la ville de Val d'Or.

Nos prochaines priorités concernent l'accessibilité des commerces au centre-ville. Une enquête sera amorcée pour faire des recommandations aux

commerçants pour améliorer l'accessibilité.

L'avenir : Planification d'un plan stratégique. Une demande de fonds a été amorcée pour réaliser un projet de recherche concernant les personnes handicapées âgées. Nous planifions consulter les personnes handicapées sur leurs besoins tels que : transport et déplacements, activités quotidiennes ressources économiques, premiers soins, etc.

Mario Harvey, directeur
Stéphane Racicot, responsable du programme soutien entre pairs
Anne-Marie Aubé, responsable du programme développement des aptitudes
Janine St-Germain, responsable du programme information et réseautage
Pierre Desmarais, responsable du programme recherche et développement communautaire

Voici Judy Hyde, du ILRC Sudbury Manitoulin

Par Susan Forster

Le ILRC Sudbury Manitoulin, situé dans le Nord-ouest de l'Ontario, est un membre de VA Canada depuis 2002. En novembre 2008, Judy Hyde, en est devenue la directrice générale. Elle succédait à Norma Shaw, la première directrice générale et une des principales fondatrices de l'organisation. Nous souhaitons une belle retraite à

Norma et disons bienvenue au réseau à Judy Hyde!

Judy a commencé sa carrière en 1988 dans le secteur sans but lucratif, travaillant d'abord pour la Fondation des maladies du cœur à Kitchener-Waterloo avant de déménager à Sudbury pour entrer en fonction à la société des Timbres de Pâques. Lorsque je l'ai interviewée, elle m'a dit qu'elle trouvait très différent de travailler pour un centre

de VA puisque dans le passé, ses tâches étaient surtout axées sur la collecte de fonds et la gestion. Elle décrit son nouvel emploi comme du « travail de première ligne avec les consommateurs ». Elle a été étonnée d'apprendre que les personnes handicapées ne bénéficiaient pas d'autant de mesures de soutien dans la communauté qu'elle l'avait cru jusque-là. « Il y a toute une différence entre le lire quelque part et voir les difficultés que rencontrent les personnes handicapées et entendre leurs histoires! » C'est cette réalité qu'elle a eu le plus de difficulté à assimiler pendant ses premiers mois au centre. Cependant, Judy trouve son nouveau poste excitant et a constaté l'enthousiasme de toutes les personnes qui s'impliquent dans le travail du centre. Elle a toutefois remarqué que tout dépend du financement et que la croissance prend du temps. Sur une note plus personnelle, Judy pense qu'elle a trouvé sa voie en travaillant dans le milieu souple d'un centre de VA où elle croit pouvoir faire une différence et où les services et appuis sont mis au point en fonction des besoins cernés des consommateurs.

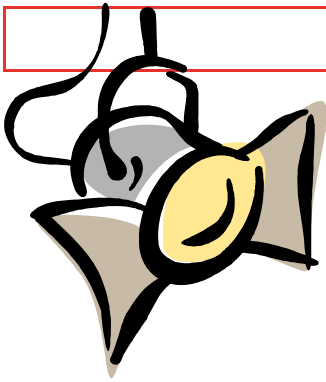
Les prochains objectifs prioritaires que le centre désire atteindre comprennent, entre autres, le lancement d'un programme d'accueil, l'augmentation du

nombre d'activités sportives et récréatives offertes et la mise sur pied d'une initiative de formation de réceptionnistes afin que les consommateurs puissent être embauchés pour des postes semblables dans d'autres organisations. Le Centre a aussi entrepris d'établir un nouveau plan stratégique pour se fixer des priorités pour les trois prochaines années. Pour plus d'information sur ce centre, visitez son site Web à www.ilrcsudbury.ca (En anglais).



Judy Hyde, nouvelle directrice générale
du Independent Living Resource
Centre Sudbury Manitoulin

« Pleins feux sur le réseau » est une chronique régulière de *La Perspective*.
Si vous avez quelque chose à partager, communiquez avec Susan à
adhesions@vac-ilc.ca



Pleins feux sur les partenaires

Vie autonome Canada remercie ses partenaires

Vie autonome Canada est reconnaissante envers toutes les sociétés et fondations qui lui servent de partenaires en appuyant financièrement les programmes et services offerts par nos Centres, et en offrant leur soutien pour des événements spéciaux. Nous sommes aussi heureux de remercier publiquement les compagnies qui ont fourni des dons en nature.

Club des leaders nationaux
Groupe Financier Banque TD
Fondation RBC

**Club des bâtisseurs
communautaires**
CIBC

Club des partenaires communautaires
Banque Scotia
ING Canada
M.A. Teall Foundation

Vie autonome Canada remercie ses commanditaires

Merci aux entreprises qui ont fait des dons pour le tirage à l'Assemblée générale annuelle

Art Woods
Yfactor Inc.
Cox, Merritt & Co (C M & C)
IOSI – Internal Office Solutions Inc.
AVW-TELAV Audio Visual Solutions
(I.S.T.S.)
Choice Hotels Canada Inc.
Morneau Sobeco Inc. Health Insurance

Ted Kuntz
The Sam Group
CIELO Printing
Delta Media
4 Office Automation Ltd.
RICOH Canada Inc.
Autres Donateurs

Merci aux commanditaires de la Journée internationale des personnes handicapées de l'ONU

Banque Scotia

The Ottawa Citizen

L'un fait la force

Transformer le monde pour le mieux : conversation avec Gail Pifer

Par Mary Dufton

Que feriez-vous si vous perdiez votre chez-vous, ou si vous deviez vous défaire de l'animal de compagnie que vous aimiez tant et que vous avez dressé pour qu'il vous aide, juste parce qu'il n'est pas un chien-guide enregistré? Que feriez vous si vous présentiez une demande pour obtenir des services de soutien et qu'on la rejetait simplement parce qu'on ne vous considère pas assez vieille et handicapée pour avoir besoin d'aide? Gail Pifer le sait. Elle est aveugle et elle s'est battue avec une détermination féroce pour faire valoir son droit de vivre de façon autonome. Cela n'a pas été facile, mais elle n'est pas du genre à abandonner.

Gail, du centre de vie autonome de Vernon, en Colombie Britannique, est la lauréate de 2008 du Prix d'excellence du consommateur de Vie autonome Canada. On l'a honorée pour sa contribution au mouvement Vie autonome, notamment pour sa capacité de briser les stéréotypes concernant les personnes handicapées et de vivre pleinement la philosophie de Vie autonome.

Il y a quatre ans, elle a perdu la vue en raison d'une hémorragie dans son œil gauche qui a entraîné le décollement de la rétine et d'une maladie auto-immune, appelée ophtalmie sympathique, qui s'est attaquée à son œil droit. Depuis,

elle fait du bénévolat au Vernon Independent Living Centre. Elle est aussi une défenseure acharnée et porte parole des personnes handicapées. Elle m'a parlé de ce qu'elle a ressenti en apprenant qu'elle recevrait un prix, de l'acceptation de sa cécité, de la sensibilisation à la situation des personnes handicapées et de la défense personnelle de ses droits.

« Lorsqu'on m'a dit qu'on allait me remettre le prix, j'étais stupéfaite. Je ne savais même pas qu'on m'avait proposée pour le prix. On m'a expliqué qu'on allait m'envoyer à Victoria par avion et qu'on allait me présenter le prix pendant l'AGA. À ce moment là, je ne savais même pas qu'il y avait une organisation nationale. Je revenais tout juste de l'école de chiens guides de la Fondation Lions, à Oakville, en Ontario, avec mon nouveau chien-guide Tyrell. »

« Je n'ai jamais une fois dans ma vie pensé que je deviendrais aveugle un jour. Je savais que je vivais à quelques rues d'un endroit qui s'appelle le Vernon Disability Resource Centre. Mais je ne pouvais pas m'y rendre toute seule et j'ai dû plaider ma cause juste pour trouver de l'aide pour m'y rendre. »

« La première fois que j'ai mis les pieds dans le centre avec l'aide d'un ami, j'ai rencontré Laura Hockman, la directrice générale du centre de VA de Vernon, qui a rempli mes formules pour les



Gail Pifer

prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada et les impôts sur le revenu. Elle a passé beaucoup de temps avec moi pour s'assurer que les

renseignements étaient complets et exacts. Depuis, elle est devenue une personne très importante dans ma vie parce que j'ai confiance en elle. Je me sens toujours merveilleusement bien accueillie et chez moi au centre. »

« Le centre m'a accueillie bien des fois avec mon premier chien, Chevy, un grand danois que j'ai utilisé comme chien-guide dès que je suis devenue aveugle, et maintenant avec mon chien-guide enregistré, Tyrell. C'est pour ça que je fais du bénévolat maintenant : pour donner en retour. J'ai appris une leçon précieuse : "les êtres humains qui aident des êtres humains à guérir des êtres humains" est une des actions les plus positives et les plus puissantes dans laquelle on peut s'impliquer. »

Gail applique la philosophie de Vie autonome parce qu'elle prend ses propres décisions. Entre autres, elle a trouvé un nouveau foyer permanent pour Chevy après qu'on lui a dit qu'elle ne pouvait pas le garder parce qu'il n'était pas enregistré, et qu'elle a dû trouver un autre chien-guide.

La défense personnelle de ses droits n'a pas été facile pour Gail. Elle a connu de

nombreux revers, mais elle a persévéré pour obtenir ce dont elle avait besoin et ce à quoi elle avait légitimement droit. Lorsqu'elle a présenté une demande au programme de soutien communautaire à la vie autonome (Community Support for Independent Living, ou CSIL) de la région locale de la santé, sa demande a été rejetée parce que son cas ne s'inscrivait pas dans le mandat du programme de services de santé communautaire de l'organisme. L'Interior Health Authority l'a inscrite sur la liste d'attente d'une résidence services plutôt qu'au programme de soutien à la vie autonome.

Gail a réagi en écrivant une lettre détaillée au programme CSIL pour lui rappeler que son mandat était de favoriser l'autonomie des gens et que l'hébergement en résidence services coûtait beaucoup plus cher, et qu'en plus, elle perdrait son autonomie si elle ne pouvait pas recevoir la formation et l'aide nécessaire pour devenir autonome. La demande de Gail fait présentement l'objet d'un appel.

Six mois après être devenue aveugle, Gail a quitté son foyer pour devenir autonome. Elle a eu beaucoup d'obstacles à surmonter. Sa confiance dans les autres a été mise à l'épreuve lorsqu'elle s'est fait voler ses objets personnels. Elle s'est adressée deux fois aux médias pour se défendre, la première lorsqu'on lui a refusé un logement parce que son chien-guide n'était pas enregistré, et de nouveau lorsque son sac à dos a été volé dans un autobus Greyhound. Ce sac contenait de l'insuline, de l'argent, un

ordinateur portatif et un GPS qu'elle avait pu acheter après avoir longuement lutté pour obtenir les fonds nécessaires. Le centre de VA de Vernon l'a aidée à écrire une lettre à la compagnie Greyhound Canada, qui l'a indemnisée complètement de ses pertes.

Gail ne laisse pas sa déficience l'empêcher de se tenir en forme. Elle a été une passagère sur un tandem pendant l'activité de collecte de fonds du centre de VA appelée Cycle for Independence, qui a eu lieu en mai 2008. Elle a ainsi parcouru une distance de 20 km et a utilisé sa mémoire de la région pour aider le pilote à modifier légèrement l'itinéraire. Gail participera de nouveau à cette activité de collecte de fonds en mai de cette année, avec d'autres personnes de son centre de VA, afin de soutenir les programmes pour les jeunes. En plus, Gail fait de la natation et de la randonnée avec un organisme local de loisir.

Gail se montre amicale et communicative lorsque vient le temps de renseigner les autres sur sa déficience. Lorsqu'elle se trouve en présence d'étrangers, elle se présente rapidement et explique sa déficience visuelle pour les mettre à l'aise. Dans certains cas, elle indique aussi aux autres ce qu'il faut faire si elle sent leur présence et qu'ils hésitent à lui parler, en leur expliquant qu'elle ne voit pas et en leur demandant de se présenter ou de lui parler afin qu'elle sache qui est là. « Je continue de sourire pour les laisser dans le doute! »

Gail a bien eu quelques expériences négatives lorsqu'elle s'est sentie jugée, mais celles-ci sont compensées par les expériences positives qu'elle a vécues lorsque les gens l'acceptaient comme elle est.

« Je constate qu'il y a beaucoup de travail à faire. La société doit s'efforcer de faire comprendre à tout le monde que nous sommes égaux. Chaque personne mérite qu'on la respecte et qu'on reconnaisse son droit d'avoir accès à tous les événements et endroits publics. Les communautés doivent examiner leurs environnements pour voir quels changements elles doivent y apporter pour les rendre entièrement accessibles. Nous devons enseigner et apprendre en imaginant comment ce serait si l'on se retrouvait dans une situation difficile, de manière à comprendre ce qu'il faut faire pour permettre à chaque personne d'être autonome. »

« Peut-être que si nous commençons à enseigner à nos enfants ce que ce serait de naître avec une déficience qui nous oblige à utiliser un fauteuil roulant ou une autre aide à la mobilité, de perdre notre vue ou notre ouïe, ou de se retrouver dans cette situation à la suite d'un événement quelconque, nous les préparerions à tout ce qui pourrait leur arriver par la suite dans leur vie. Les enfants comprendraient qu'il n'y a aucune raison d'avoir peur des personnes qui sont différentes d'eux. »

« Nous sommes tous humains. Certains ont des parties brisées qui ne fonctionnent pas, mais nous avons tous

un esprit et un cœur. Quand la société aura reconnu que ce qui compte dans la vie, ce sont les êtres humains qui aident les êtres humains, les possibilités seront plus grandes pour tous. Il faut arrêter de chercher ce qui ne va pas et recommencer en acceptant ce qui va bien. Assurer l'accessibilité, c'est agir en être humain. Traitez les autres comme vous-mêmes, en leur accordant la même dignité, le même respect et la même responsabilité. »

L'avenir de Gail demeure prometteur. Elle a l'intention d'écrire une chronique dans son journal local en adoptant le point de vue d'une femme aveugle d'âge moyen qui chemine vers l'autonomie et de parler de ses expériences de la vie dans un monde de voyants. De plus, Gail rédige

régulièrement des articles pour le bulletin du centre de VA de Vernon. Elle a aussi presque terminé un programme menant à un diplôme de travailleur en service social au campus de Vernon du Collège Okanagan.

Gail croit que nous devons tous être sensibles aux autres, prendre soin les uns des autres et nous entraider pour parvenir à un monde meilleur. Je suis d'accord avec elle.

Mary Dufton travaille à la fonction publique fédérale à des questions liées à la violence contre les personnes handicapées et les aînés. Elle est aussi la vice présidente du Conseil d'administration du centre de VA d'Ottawa.

Le personnel de VA Canada

Mike Martin, directeur des opérations

Premièrement, permettez-moi de me présenter. Je m'appelle Mike Martin et je suis le nouveau directeur des opérations au bureau national de Vie autonome Canada. Je suis responsable de l'administration quotidienne du bureau national. J'ai passé la plus grande partie de ma vie à travailler dans le mouvement syndical en tant qu'activiste, chef et cadre supérieur à l'Alliance de la fonction publique du Canada. Avant d'accepter ce poste à VA Canada, j'ai passé environ huit ans à diriger ma propre entreprise de consultants offrant, entre autres, des services de formation aux syndicats et groupes communautaires pour les aider

à régler des problèmes et à renforcer leurs capacités. Je suis aussi un auteur à la pige qui a écrit pour de nombreuses publications importantes au Canada et ailleurs dans le monde.

En tant que personne ayant œuvré toute sa vie au sein de groupes de promotion de la justice sociale, je me suis dit que ce serait intéressant de travailler avec VA Canada pour voir comment ce segment de la communauté fonctionne. De plus, j'étais convaincu que mes compétences me permettraient de faire une contribution positive au travail de cette organisation.



Mike Martin ainsi que Susan Forster et Christine Malone, tous de VA Canada.

Je pensais aussi que j'avais certaines connaissances en matière d'incapacité et j'ai même écrit des articles sur des questions liées à ce sujet, mais je me suis très rapidement rendu compte qu'en tant que personne qui n'a pas encore de déficience, j'ai beaucoup de choses à apprendre sur la vie en tant que personne handicapée.

À vrai dire, comme beaucoup d'autres Canadiens, mes connaissances sur les personnes handicapées étaient en fait un ensemble d'idées fausses et de demi-vérités. Une de ces idées fausses, c'est qu'une personne handicapée est différente de moi, juste à cause de la nature de sa déficience. Ce que j'ai appris, c'est que les personnes handicapées sont différentes de moi de la même façon que nous sommes tous différents les uns des autres parce que nous sommes uniques. Certaines personnes sont plus grandes que les autres, d'autres sont plus courtes et certaines peuvent lire avec leurs yeux alors que d'autres utilisent un lecteur optique. Certaines personnes sont plus intelligentes que moi, la plupart sont

plus déterminées et plusieurs se sont montrées plus énergiques que moi tard dans la nuit pendant le banquet qui a eu lieu à l'Assemblée générale annuelle de VA Canada à Victoria.

L'AGA s'est aussi avérée la meilleure occasion non seulement d'obtenir une orientation sur la Vie autonome, mais aussi de la voir à l'œuvre. Les membres du Conseil d'administration et les délégués des centres du Canada entier que j'ai rencontrés étaient extraordinaires. En observant les gens pendant les réunions et les interactions sociales qui suivaient, j'ai vu un groupe de personnes qui avaient déjà surmonté un grand nombre des obstacles que l'on avait dressés devant eux et qui étaient tout à fait déterminées à réaliser tout leur potentiel. J'ai aussi vu une organisation qui avait été bâtie et maintenue par des personnes handicapées et qui était dirigée aussi bien que toute autre organisation nationale avec laquelle j'avais eu affaire, qui restait inébranlable dans sa conviction que les gens, qu'ils soient handicapés ou qu'ils ne le soient pas encore, ont le droit de prendre des décisions concernant leur propre vie et leur propre avenir.

Ma première présence à une Assemblée générale annuelle de VA Canada a aussi complètement réfuté une autre de mes idées erronées. Je croyais que la meilleure façon de faire ma part était de donner un coup de main aux personnes ayant une déficience. J'ai rapidement appris que cette approche était loin d'être la bonne.

Les gens se montraient courtois lorsque je tenais les portes ouvertes et les refermais aussi rapidement avant qu'ils puissent franchir le pas, jusqu'à ce qu'une personne me fasse gentiment savoir que les personnes handicapées pouvaient appuyer elle-même sur le bouton de l'ouvre-porte automatique. J'ai appris que les personnes handicapées sont reconnaissantes pour l'aide qu'on leur offre, mais qu'elles veulent vivre de façon aussi autonome que possible et qu'elles exigent qu'on respecte ce droit.

Il me reste encore beaucoup de choses à apprendre, mais la plupart des

personnes que j'ai rencontrées dans le mouvement Vie autonome ont eu la gracieuseté d'être patientes avec moi pendant que je me débarrasse des fausses idées qu'on trouve normalement chez les personnes non encore handicapées. Certaines sont même tellement à l'aise avec moi qu'elles me demandent parfois de « leur prêter mes jambes » pour aller chercher quelque chose pour elles. Peut-être que je ne suis pas une cause désespérée, malgré tout.

Mike Martin
Directeur des opérations
Vie autonome Canada

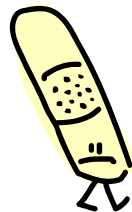
Coup d'oeil humoristique sur la Vie autonome

La vie qui imite l'art

Par Christine Malone

Comme bien d'autres qui œuvrent dans le domaine des services sociaux, je suis obligée de suivre une formation en premiers soins pour être prête à faire face à une situation d'urgence dans le milieu de travail. Le cours de recyclage de deux jours est une occasion de discuter des techniques mises à jour, d'absorber de l'information pertinente et de simuler divers scénarios.

Évidemment, c'est la partie que je préfère, puisque jouer la victime d'un accident ou le client d'un restaurant qui s'étouffe me rappelle de l'époque où je participais à des pièces de théâtre au secondaire et cela permet à tout le



monde de laisser sortir son côté théâtral.

Après avoir terminé le cours, je tiens fièrement mon certificat, heureuse de savoir que même si je ne peux pas exécuter moi-même certaines manœuvres physiques, j'ai les connaissances (et l'attitude autoritaire) qu'il faut pour diriger un spectateur et aider si nécessaire. Je suis sur le point de descendre l'escalier avec les autres participants. Je tends la main vers la main courante pour l'attraper, mais je la rate. Forte de mes nombreuses expériences personnelles antérieures, je suis pleinement consciente de ce qui se passe...

Pendant que je tombe à la renverse vers le sol cinq pieds plus bas en faisant de mon mieux pour imiter une cascadeuse, je pense à l'ambulance qu'on ne manquera pas d'appeler et qui me coûtera 250 \$, même si l'hôpital est à moins d'une rue de là (un des faits amusants que j'ai appris pendant ma formation). Je suis moi même secouée en entendant le bruit sourd que fait mon corps en heurtant lourdement le sol et j'entends le souffle coupé des gens ébahis qui observent le tout d'en haut. Les étudiants du cours de premiers soins se ressaisissent immédiatement lorsque j'entends l'instructeur crier : « Souvenez vous des règles de base des premiers soins! » Un de mes compagnons de classe m'immobilise la tête, m'obligeant ainsi à rester dans la position la plus vulnérable et humiliante qui soit (les jambes en l'air contre le mur de la plate forme de chargement – la covedette de ma chute). D'autres s'affairent à vérifier mes voies respiratoires, ma respiration et mon niveau de conscience, entièrement absorbés par leurs rôles.

Au moment où l'ambulance arrive et malgré mes protestations, on me place sur une planche dorsale et m'affuble d'un chic collier. Je me prépare à contrecœur à jouer mon rôle en tant que patiente à la salle d'urgence alors que l'on quitte les lieux. Je sors tout de même quelques instants de la peau de mon personnage pour demander si l'on peut faire le tour du pâté de maisons une fois de plus ou activer les sirènes pour que j'en aie pour mon argent. Tout ce que j'en tire, ce sont des regards interrogateurs.

Suivent les délais et les tests inévitables à la salle d'urgence et, après m'avoir très peu consultée sur la question et malgré le fait que j'ai déjà souvent auparavant joué le rôle de « la fille qui tombe », on me déclare en santé et me donne finalement mon congé. Je retourne chez moi avec plaisir pour récupérer et attendre l'appel de Hollywood me demandant de faire partie de sa prochaine super production.



Le boccia : un sport pour tous

Par Dale Stevenson

On est le 22 janvier et il fait -4 Celsius. Déménager à Ottawa s'est avéré la bonne décision après tout. Je me souviens d'un certain soir de janvier à Winnipeg où il faisait -40 Celsius et où ma fiancée et moi nous étions réfugiés à côté d'un radiateur électrique dans

notre maison louée. Comme chaque année, nous discutons de la possibilité de déménager sous un climat plus doux. Nous avons examiné nos options, et pour plusieurs raisons, Ottawa nous convenait parfaitement. Ce qui a fait pencher la balance, c'est le milieu compétitif de la boccia intérieure en Ontario et les hivers tempérés d'Ottawa.

C'est un camarade de chambre qui m'a fait connaître la boccia pendant que je vivais à Winnipeg. Ce qui m'a impressionné, c'est que ce sport est complètement accessible et que tout le monde peut le pratiquer. Les joueurs peuvent utiliser leurs mains, leurs pieds ou une rampe (ou une combinaison de ces moyens) pour lancer la boule ou la diriger vers la boule cible blanche (appelée jack). Ce qui est formidable de ce jeu, c'est sa simplicité. Chaque partie est adaptée par les joueurs eux-mêmes en fonction de leur niveau d'habileté, de leur stratégie et de leur amour de la compétition.



Il y a deux côtés à la boccia. Il peut s'agir d'un jeu très stratégique qui exige de la précision, de la planification et beaucoup de concentration, et qui est donc un parfait exécutoire pour toute personne compétitive. Si vous aimez la compétition, alors vous serez heureux d'apprendre que la boccia est devenue un sport officiel aux Jeux paralympiques de Barcelone en 1992. Depuis, elle est devenue un sport populaire extrêmement compétitif. Par ailleurs, la boccia est aussi une forme de loisir très relaxant. D'une façon ou d'une autre, la boccia est une activité sociale extrêmement agréable qui donne l'occasion de rencontrer des gens.

Je me suis inscrit au Ottawa Odyssey Boccia Club. Le club n'existe que depuis deux ans et comme tout club sportif, le financement est un défi. Nous avons eu la chance de recevoir des

boules de boccia et des rampes de ParaSport Ontario et de l'Ontario Cerebral Palsy Sports Association. Nous avons participé à nos premiers championnats de boccia de l'Ontario en tant que club en novembre et nous avons gagné cinq médailles. Nous sommes revenus à la maison fatigués, mais ravis de notre performance.

Nous sommes brutalement revenus sur terre le lendemain lorsque nous avons découvert que quelqu'un était entré par effraction dans le véhicule de notre entraîneur et avait volé nos boules de boccia. Ces boules coûtent 400 \$ l'ensemble, mais pour nous, elles n'ont pas de prix et elles n'ont à peu près pas de valeur pour un voleur (qui ne saurait probablement pas à quoi elles servent). Notre club n'avait pas l'argent nécessaire pour les remplacer. Toutefois, notre mésaventure a obtenu une couverture médiatique incroyable et 24 heures plus tard, nos boules nous avaient été retournées et le club avait aussi reçu un don anonyme. Nous n'aurions pas pu imaginer une aussi belle fin à notre histoire.

Il y a plusieurs clubs de boccia répartis dans tout le Canada. Si cela vous intéresse de jouer à la boccia, veuillez communiquer avec l'Association canadienne de sports pour paralytiques cérébraux pour trouver le programme le plus près de chez vous.

1-866-247-9934

www.ccpsa.ca

info@ccpsa.ca

Le coin de la politique sociale et de la recherche

Nouveau rapport gouvernemental sur les personnes handicapées

Vers l'intégration des personnes handicapées (2008) est le sixième rapport annuel du gouvernement fédéral sur la situation des personnes handicapées. On y présente les principales initiatives que les ministères fédéraux ont mises en œuvre ou ont commencé à mettre en œuvre, individuellement ou en collaboration, en 2007-2008.

Le rapport de cette année comporte une nouvelle section traitant des recherches ayant permis d'accroître la base de données sur les personnes handicapées et de l'information publiée provenant de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités

(EPLA) de 2006. L'EPLA est une enquête nationale post-recensement conçue pour recueillir des données sur les Canadiens handicapés et est une source essentielle d'information sur les expériences des personnes handicapées. Cette information est importante pour nous aider à comprendre l'évolution de la nature de la situation des personnes handicapées.

On peut lire la version intégrale du document en ligne à :

http://www.rhdsc.gc.ca/fra/condition_personnes_handicapees/rapports/rhf/2008/page00.shtml

Liens, outils et ressources

IBM fait don de sa plateforme d'accessibilité Web à la communauté libre accès Eclipse Foundation

IBM a fait don de son cadre d'outils d'accessibilité (Accessibility Tools Framework, ou ACTF) à la communauté libre accès Eclipse Foundation, afin que les développeurs puissent plus facilement produire des systèmes pouvant être mis à la disposition d'utilisateurs handicapés du Web. Selon le porte-parole d'IBM, en utilisant ce cadre, les développeurs peuvent créer des outils et applications assurant l'accessibilité facilement et de manière efficace au niveau du coût,

puisque'ils ne sont plus obligés de perdre du temps à créer un outil ou une application à partir de zéro.

IBM dit que l'ACTF permettra d'intégrer rapidement de nouvelles technologies et lignes directrices en matière d'accessibilité afin d'aider les développeurs à réagir promptement aux tendances les plus récentes et aux exigences techniques de haut niveau à l'ère du Web 2.0.

L'ACTF permettra aux développeurs de mettre au point et d'utiliser divers types d'outils assurant l'accessibilité, comme ceux servant à valider la conformité aux lignes directrices sur l'accessibilité, à visualiser la convivialité et à créer des interfaces accessibles de rechange pour les personnes handicapées. Ces outils seront intégrés dans un seul environnement complet d'outils favorisant l'accessibilité qui fera partie de la plateforme Eclipse.

L'Eclipse Foundation est une communauté libre accès (open source) axée sur la mise au point d'une plateforme de logiciels et d'outils qui rendent la création et l'utilisation de logiciels plus faciles et efficaces au niveau du coût.

<http://www.eclipse.org>

Traduction libre d'un article tiré de www.computerweekly.com

Accès au divertissement pour 2^{MC}

Le saviez-vous? Les directeurs généraux des centres de VA sont des fournisseurs de services reconnus aux fins de la présentation de demandes de cartes Accès au divertissement pour 2^{MC} pour les personnes handicapées ayant besoin d'une personne de soutien lorsqu'elles vont au cinéma.

La carte Accès au divertissement pour 2^{MC} ouvre droit à une admission gratuite (ou un rabais important) pour les personnes qui accompagnent une personne ayant une incapacité dans les cinémas membres dans l'ensemble du Canada. La personne ayant une incapacité paie le prix habituel. Ce programme a été mis au point par un groupe consultatif composé de représentants de neuf organismes nationaux œuvrant pour les personnes handicapées, conjointement avec Cineplex Entertainment.

Les personnes ayant une incapacité permanente qui ont besoin d'une personne de soutien lorsqu'elles vont au cinéma ont le droit d'obtenir une carte. Le demandeur doit accepter les conditions d'utilisation de la carte

Une personne de soutien est un individu qui accompagne une personne handicapée afin de fournir les services qui ne sont pas offerts par les employés du cinéma, comme aider la personne à manger, à communiquer ou à utiliser les installations ou lui administrer des médicaments.

Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.access2.ca

Nouvelle publication

Conception universelle et accès facile — Lignes directrices pour les personnes malentendantes (2008) est un nouveau rapport publié par l'Association des malentendants canadiens (AMEC) et dont la rédaction a été coordonnée par le chercheur Michel David. Pour les personnes qui vivent avec une déficience auditive, le concept de conception universelle évoque « la communication accessible, la capacité de comprendre et d'interagir avec le monde environnant ». Par conséquent, ce rapport présente les principes de conception universelle ainsi que des codes, normes et lignes directrices pour

les personnes ayant une déficience auditive qui, selon les estimations, représenteraient maintenant environ 10 % de la population mondiale. On y trouve aussi des pratiques exemplaires et politiques, des lignes directrices axées sur les installations et d'autres axées sur les services, de même que des ressources, une bibliographie et un glossaire. Pour accéder à ce rapport gratuit, y compris à ses versions en médias substitués, visitez le site Web de l'AMEC à www.chha.ca, allez à la section Publications et cliquez sur la rubrique « Livrets ». Le rapport est disponible en français et en anglais.

L'ONF offre des films gratuitement en ligne

L'Office national du film du Canada a lancé un nouveau projet afin de permettre aux Canadiens de visionner 700 de ses films par diffusion en mode continu. Des films primés aux Oscars, comme *Neighbours* (1952), *I'll Find a Way* (1977) et *Ryan* (2004), figurent parmi les quelque 700 films qu'on peut maintenant visionner en ligne à ONF.ca. L'ONF, qui a restructuré ses programmes de films au cours des 18 derniers mois pour libérer des ressources pour le projet numérique, a l'intention de mettre en ligne jusqu'à dix nouveaux films par mois.

L'ONF a fait installer un nouveau logiciel de lecture vidéo pour son espace de visionnage en ligne, et bien que le site mette en vedette une poignée de films

récents ou de films liés aux actualités sur sa page d'accueil, tous les films peuvent être trouvés par titre ou au moyen d'une recherche par réalisateur. On trouve sur le site des bandes-annonces de nouveaux films, ainsi que des entrevues avec des cinéastes et d'autres spécialistes qui discutent de films de l'ONF et recommandent une liste d'œuvres susceptibles d'intéresser les cinéphiles.

Le site propose des films dans les deux langues officielles et comporte des caractéristiques spéciales pour les personnes ayant des déficiences auditives ou visuelles.

Pour de plus amples renseignements, visitez www.onf.ca

Le don par anticipation

Les centres devraient tous avoir reçu leurs dépliants sur le don par anticipation et nous travaillons actuellement à l'élaboration de la prochaine phase de cette importante initiative. Nous aurons bientôt plus de renseignements à vous transmettre. Si

vous avez des questions, des commentaires ou des suggestions, n'hésitez pas à nous les transmettre. Vous pouvez obtenir plus d'information en envoyant un courriel à Traci Walters ou à Mike Martin au bureau de VA Canada.

La Journée internationale des personnes handicapées des Nations Unies



La célébration nationale de 2008 de la Journée internationale des personnes handicapées des Nations Unies a eu lieu le 3 décembre au Musée canadien de la guerre à Ottawa. Merci à toute notre équipe de VA Canada (qu'on voit dans la photo à gauche) et à tous nos commanditaires, nos bénévoles et nos partisans pour leur contribution au succès de l'événement de cette année!

LES AVIS SONT CEUX DES COLLABORATEURS ET NE REFLÈTENT PAS
NÉCESSAIREMENT LES OPINIONS DE VIE AUTONOME CANADA

Nous tenons à remercier Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) pour son aide financière continue à VA Canada et à ses Centres membres. Sans lui, ce bulletin et un engagement civique de ce genre seraient impossibles.

Vie Autonome Canada

170, rue Laurier Ouest, pièce 1104, Ottawa (Ontario) K1P 5V5
Tél. : 613-563-2581 Téléc. : 613-563-3861 ATS : 613-563-4215

info@vac-ilc.ca

www.VACanada.ca

Disponible en médias substituts

La Perspective : le bulletin national de la Vie autonome